

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

Les opérateurs télécoms s'engagent en faveur d'un numérique durable

Paris, le 15 décembre 2021

Au Sénat, résolument mobilisés en faveur de la réduction de l'empreinte environnementale du numérique, les opérateurs télécoms (SFR, Bouygues Telecom, Iliad-Free et Orange) ont présenté devant le groupe d'études « Numérique », une charte pour un numérique durable qui détaille les engagements volontaires du secteur.

La charte pour un numérique durable : des engagements ambitieux et volontaires du secteur des télécoms

Dans la continuité de la loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, les opérateurs ont pris l'initiative de mettre en place **des actions volontaires et ambitieuses** pour un numérique sobre en carbone et en ressources naturelles finies. Cette charte porte notamment **l'ambition commune exigeante d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040, avec 10 ans d'avance sur les Accords de Paris**.

Ainsi dans **une démarche inédite de coordination**, les opérateurs présentent une charte réunissant les **engagements volontaires du secteur qui feront l'objet d'un bilan annuel** réalisé par la Fédération Française des Télécoms pour l'ensemble des opérateurs.

Sa rédaction a été initiée il y a un peu plus d'un an à l'occasion des échanges avec la mission sénatoriale sur l'empreinte environnementale du numérique faisant remonter le besoin de données sur le secteur. La réflexion a ensuite été approfondie en octobre 2020 lors du Colloque « *Numérique et Environnement, faisons converger les transitions* » qui avait lancé des pistes de travail pour une feuille de route gouvernementale.

Les opérateurs télécoms : des solutions concrètes face au défi environnemental

Les réseaux télécoms représenteraient en moyenne 0,4% de l'empreinte carbone en France, soit 7% de l'empreinte carbone du numérique (en incluant les data centers et les équipements connectés). **Ils constituent avant tout l'une des solutions au défi environnemental car leur développement permet de diminuer, au global, les émissions des gaz à effet de serre**, par leur impact sur l'ensemble des secteurs industriels et sur la vie quotidienne des citoyens.

Pour autant, les opérateurs télécoms sont **conscients des enjeux environnementaux et de leur rôle au soutien de la transition écologique** et dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Ainsi, afin de réduire les émissions de CO₂ et mettre le numérique au service de l'environnement, les opérateurs investissent massivement dans les réseaux (11,5 milliards d'euros en 2020) et au service de l'innovation. En effet, la modernisation des réseaux avec les dernières technologies (fibre et 5G), **moins énergivores et plus efficaces**, constitue un élément déterminant pour faire du numérique un outil de réduction de l'empreinte environnementale de nombreux secteurs industriels.

Ensuite, pour limiter leur impact sur les ressources naturelles, les opérateurs ont mis en place des **mesures fortes visant à encourager l'allongement de la durée de vie des terminaux**, en favorisant par exemple la **collecte des mobiles** et le **recours aux appareils reconditionnés** en lieu et place d'appareils neufs.

Enfin, des actions sont également mises en œuvre afin d'améliorer **l'accompagnement des consommateurs dans leurs usages numériques**.

4 indicateurs clefs rendus publics par les opérateurs

Les opérateurs télécoms ont décidé de partager d'ores et déjà 4 indicateurs clefs sur 2020 permettant aux citoyens de suivre l'évolution positive de la filière sur les prochaines années d'un point de vue environnemental.

1 Total des émissions de CO₂ des quatre opérateurs en 2020 (périmètres 1 et 2) : **363 101 tonnes équivalent CO₂**

2 Proportion de l'électricité renouvelable utilisée par rapport à l'électricité totale consommée en 2020 : **26,47 %**

3 Nombre de portables reconditionnés vendus par les 4 opérateurs en 2020 : **150 922**

4 Proportion du nombre de portables collectés par rapport à la somme totale des portables vendus en 2020 : **11,35 %**

La Charte est consultable sur le site de la Fédération Française des Télécoms : www.fftelecoms.org.

Contact presse :

> **Alice Provost** · Responsable de la Communication · aprovost@fftelecoms.org · 06 07 65 11 37.